

Conditions Générales de Vente

Nom du domaine : Hébergement Tonneau Prestige

"Gîte Insolite en Provence"

1. Règlement

Pour les réservations effectuées par le biais du Site Internet: "www.hebergement-tonneau-prestige.com";

Le montant du séjour sera débité de votre carte bancaire en intégralité à la réservation.

2. Modification ou annulation

a. CAS DE FORCE MAJEURE (Covid-19 et autre pandémie déclarée) :

Sauf décret ou ordonnance prévalant sur les conditions énoncées ci-dessous, tout séjour ne pouvant être honoré, sera soumis aux dispositions suivantes :

- En cas de nouvelles mesures gouvernementales (restrictions kilométriques, confinement national ou local, fermeture des établissements ou des frontières, etc.) empêchant votre venue, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 18 mois
- Si un des occupants est testé positif au Covid-19 (ou autre virus déclaré comme pandémie) sur présentation d'un justificatif, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 18 mois à compter de la date de séjour initiale
- Si un des occupants est cas contact au Covid-19 (ou autre virus déclaré comme pandémie) sur présentation d'un justificatif de l'assurance maladie, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 18 mois à compter de la date de séjour initiale
- Si votre enfant mineur est testé positif au Covid-19 (ou autre virus déclaré comme pandémie) sur présentation d'un justificatif, un report de séjour vous sera proposé sur une durée de 18 mois à compter de la date de séjour initiale

Pour toute demande de report de séjour pour cas de force majeure, merci de faire parvenir votre requête par email à l'établissement aux coordonnées indiquées sur votre confirmation de séjour. En revanche, si vous souhaitez annuler ou reporter votre séjour mais que vous n'avez pas de justificatif à fournir, les conditions d'annulation et de modification mentionnées ci-dessous s'appliqueront.

b. Annulation et modification HORS CAS DE FORCE MAJEURE :

Pour toute modification ou annulation, une demande écrite, de préférence par email, à tonneauprestige84@gmail.com, vous sera systématiquement demandée. Votre numéro de réservation doit être communiqué en objet de l'email.

En vertu de l'article L221-28 du code de commerce, vous ne bénéficiez d'aucun droit de rétractation sur les prestations de services d'hébergement.

● Annulation avant votre séjour, par vous-même

En cas de maladie grave, accident grave ou décès d'un occupant inscrit, le séjour sera intégralement remboursé sur bulletin d'hospitalisation ou certificat de décès.

Pour tout séjour annulé et n'entrant pas dans les clauses d'annulations mentionnées ci-dessus, les conditions suivantes s'appliquent :

- À plus de 30 jours de la date d'arrivée, 50 % de frais d'annulation seront appliqués.
- Entre 29 et 16 jours avant le séjour, il sera retenu 80% du montant du séjour.
- Pour tout séjour annulé dans les 15 jours précédant la date d'arrivée, interrompu ou non consommé, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable ou restera acquise à l'établissement.

● Modification avant votre séjour

A plus de 30 jours du séjour, la modification peut avoir lieu sans frais (sous réserve de tarifs identiques), selon disponibilités, sur l'année civile en cours uniquement.

A moins de 30 jours de votre séjour, la date du séjour ne pourra être modifiée.

● Modification ou annulation de séjour par l'établissement AVANT votre arrivée

En cas d'alerte météo orange, avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de notre volonté, tels intempéries, tempête ou orage, la direction se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. Dans ce cadre, il vous sera proposé :

- Le report de votre séjour en hébergement à une date ultérieure.

En cas d'indisponibilité de l'hébergement (exemple : doublon de réservation, fermeture exceptionnelle, etc.), l'établissement s'engage à vous prévenir le plus rapidement possible de cette déconvenue. Dans un premier temps, un report de séjour ou un relogement vous sera proposé. Si aucune de ces solutions ne sont applicables, l'intégralité des sommes versées vous sera remboursée.

- Aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

● Modification ou annulation de séjour par vous-même SUR SITE

Dans le cas d'un refus d'accéder à votre hébergement, aucune indemnité ne pourra être réclamée.

3. Tarifs

Sauf sélection du supplément, le prix de base comprend :

- La location de l'hébergement selon le descriptif.
- Le petit-déjeuner pour la première et 2ème nuit.
- Le parking.

- La fourniture d'eau et d'électricité pour une consommation normale, Le linge de lit, le linge de toilette.
- Accès et l'utilisation de la piscine, du terrain de pétanque.
- Le wifi et la climatisation

- Un petit coffre-fort à code.
- Le ménage pour les séjours d'une ou 2 nuits.

Le prix de base ne comprend pas :

-Les repas et boissons

-Les petits-déjeuners pour les séjours longs Le ménage pour les séjours d'une semaine.

-Dans le rare cas d'une erreur tarifaire, vous serez contactés dans les plus brefs délais pour vous proposer la solution la plus adaptée.

4. Capacité

Le nombre de personnes mentionné par logement dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance.

5. Enfants

L'âge des enfants est calculé par rapport à leur date d'anniversaire et la date de début du séjour. Un document officiel justifiant l'âge des enfants pourra être demandé au début du séjour.

6. Conditions particulières

Une caution de 300€, vous sera demandée par e-mail une semaine avant votre séjour.

7. Animaux

Les animaux ne sont pas admis.

8. Objets de valeur

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les hébergements. La direction ne pourra être tenue responsable de vols ou de perte dans les hébergements.

9. Réclamations

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec A.R. dans les 2 jours qui suivent le séjour à l'adresse suivante :

MR ET MME TETARD

180 CHEMIN DU HAUT DEBAT

84150 JONQUIERES

10. Consommation d'alcool et de cigarettes

Il est strictement interdit d'être en état d'ébriété dans l'hébergement ou dans les accès.

Il est interdit de fumer à l'intérieur de l'hébergement.

11. Litige

En cas de litige, soit la compétence de votre lieu de résidence au moment de la signature du contrat, soit la compétence du Tribunal de 84 est reconnue.

12. Assurance annulation

Partir en vacances devrait être un moment de détente absolue, sans le moindre souci. Pourtant, la vie réserve parfois des surprises.... Pensez-vous qu'un imprévu puisse survenir ? Tout est possible et c'est pour cette raison qu'en partenariat avec **Trustiway**, nous avons le plaisir de vous proposer une assurance annulation toutes causes justifiées à un tarif préférentiel....

Avec **TRUSTI VOYAGE**, Louez en toute sérénité grâce aux garanties adaptées à tous vos séjours :

- Annulation toutes causes justifiées
- Interruption du séjour
- Covid
- Dommage aux biens
- RC villégiature

(Et même si c'est bientôt du passé..... Trustiway a fait évoluer ses garanties en y intégrant la garantie COVID-19 pour vous couvrir en cas de test PCR positif)

N'hésitez plus, cliquez sur le lien ci-dessous pour en savoir plus:

Trusti: Annulation/Interruption : [https://www.trustiway.com/fr/voyage/assurance-voyage?domain=hebergement-tonneau-prestige.com&ref=hebergement-tonneau-prestige&produit=Trusti Annulation / Interruption](https://www.trustiway.com/fr/voyage/assurance-voyage?domain=hebergement-tonneau-prestige.com&ref=hebergement-tonneau-prestige&produit=Trusti%20Annulation%20/%20Interruption)

Trusti Voyage : [https://www.trustiway.com/fr/voyage/assurance-voyage?domain=hebergement-tonneau-prestige.com&ref=hebergement-tonneau-prestige&produit=Trusti Voyage](https://www.trustiway.com/fr/voyage/assurance-voyage?domain=hebergement-tonneau-prestige.com&ref=hebergement-tonneau-prestige&produit=Trusti%20Voyage)

Mise à jour le 24/04/2024